



Cahiers thématiques n°21 – Appel à contributions

**Théorie critique et pensée critique
au prisme de l'architecture, de l'art et du paysage**

La notion de « théorie critique » est étroitement associée à l'École de Francfort et au cercle d'intellectuels qui a contribué à son rayonnement : Horkheimer, Adorno, Habermas, Marcuse, Fromm, Honneth, mais également Benjamin et Kracauer, en sont quelques-unes des figures majeures. Ces intellectuels, philosophes pour la plupart, ont en commun d'avoir engagé, dès le début des années 1930, une alliance étroite entre le travail théorique et la pensée critique, alliance scellée par une perspective politiquement et socialement émancipatrice.

Le cadre historique et idéologique de l'École de Francfort et la nature des programmes de recherche de *l'Institut für Sozialforschung*, fondé en 1923, sont aujourd'hui bien documentés¹. Ils permettent d'appréhender avec précision l'ampleur de son héritage, mais aussi de réfléchir à son actualité théorique. Si, comme le notent Emmanuel Renault et Yves Sintomer, « la pensée critique du XXe siècle est irréductible à la seule École de Francfort », il est indéniable que la « constellation que représente la théorie critique » a tracé de « puissantes lignes de forces qui continuent de stimuler la recherche »² lui conférant aujourd'hui encore un caractère heuristique. Loin d'être monolithique, ce que l'on nomme théorie critique doit donc être considéré comme un ensemble conceptuellement identifiable mais composite, doté de multiples ramifications qui irriguent des champs disciplinaires extrêmement variés : de la philosophie à la sociologie et à la psychanalyse, du droit à l'économie, de l'esthétique au politique et de l'art à l'architecture, en passant par l'urbanisme et le paysage.

C'est précisément aux relations entre architecture et théorie critique – mais aussi, plus largement, aux liens entre « pensée critique », « architecture critique », arts et paysage – que ce numéro des *Cahiers thématiques* est consacré.

Cette thématique sera abordée sous trois angles complémentaires.

Il s'agira, d'une part, d'examiner la manière dont l'architecture a nourri, directement ou indirectement, les champs de recherche des penseurs associés à l'École de Francfort (y compris en tant qu'objet social, philosophique ou idéologique) ; il s'agira, d'autre part, d'interroger la manière dont les historiens et les théoriciens de l'architecture, mais aussi les architectes eux-mêmes, se sont inspirés des thèses de l'École de Francfort, au besoin en les adaptant, pour fonder et renouveler une approche critique de l'architecture, redéfinir le rôle de la théorie et repenser les enjeux de la discipline architecturale. Il s'agira enfin d'élargir le champ de recherche – au-delà de la stricte focale de la « théorie critique » –, pour engager une réflexion sur la manière dont l'architecture elle-même, dans ses processus de conception et de

¹ Voir notamment, R. WIGGERHAUS, *L'École de Francfort*, Paris, PUF, 1993 ; J.-M. DURAND-GASSELIN, *L'École de Francfort*, Paris, Gallimard, 2012 ; P.-L. ASSOUN, *L'École de Francfort*, Paris, PUF, 2016.

² E. RENAULT et Y. SINTOMER, *Où en est la théorie Critique*, Paris, La Découverte, 2003, p.9.

réalisation, a pu – et peut encore – se constituer en tant qu’outil de « résistance » face aux idéologies et aux modes de production dominants, en revendiquant et en assumant – parfois au risque de la contradiction, ou au seuil de l’utopie – une visée émancipatrice. C’est en ce sens notamment que nous entendrons la notion d’« architecture critique » ou encore la « fonction critique de l’architecture », en résonnance avec ce que la philosophe Aline Caillet appelle la « fonction critique de l’art »³, tout en élargissant la focale, dans ce troisième axe, à la fabrique du paysage dans ses dimensions physique et politique⁴.

Axe 1 - La place de l’architecture dans la pensée critique

Si l’on assiste aujourd’hui à un renouvellement d’intérêt pour la Théorie critique en France, la question du rapport entre la pensée critique et l’architecture semble restée relativement peu abordée. Hormis le sort exceptionnel de Walter Benjamin qui, selon l’expression de Libero Andreotti « n’a rien perdu de sa popularité⁵ », d’autres penseurs qui constituaient le noyau stable de l’École de Francfort – Adorno et Horkheimer – ou ceux qui gravitaient autour d’eux, ne sont que rarement évoqués par les auteurs traitant de la problématique architecturale⁶. Or, s’il est vrai que l’architecture fait rarement l’objet d’analyses des penseurs de la Théorie critique, elle apparaît néanmoins souvent en marge dans leurs réflexions. Tantôt évoquée par Adorno et Horkheimer dans la fameuse *Dialectique de la raison*, tantôt par Ernst Bloch dans *Héritage de ce temps* ou dans *L’esprit de l’utopie*, l’architecture semble avoir sa place dans l’univers de cette pensée toujours attentive aux contextes sociaux et esthétiques. Au même titre nous pouvons penser à Siegfried Kracauer, architecte de formation et commentateur de la culture urbaine, dont *L’ornement de la masse* semble faire écho à la thèse polémique de Loos quant au rôle de l’ornement dans l’esthétisation de la métropole moderne⁷. Cependant, si le rapport entre l’architecture et la métropole paraît des plus étroits, il n’est pas question de le définir comme un principe de cause à effet. Parlant des villes dans *Paralipomena*, Adorno dissocie dialectiquement « la subjectivité créatrice empirique » – le travail de l’architecte – et « le sujet esthétique constitutif »⁸ – la beauté des villes. En outre, dans l’unique texte consacré directement à l’architecture, *Le fonctionnalisme aujourd’hui*, le philosophe appelle les architectes à se mettre « énergiquement en quête de la pensée esthétique⁹ » afin d’éviter les impasses d’une dichotomie simpliste entre une forme pure et le fonctionnalisme. L’utilité de l’architecture, que l’on oppose souvent à l’autonomie esthétique de la musique ou de la peinture, n’est ainsi pas un obstacle à la théorisation de celle-ci dans les termes de la théorie esthétique adornienne.

³ A. CAILLET, *Quelle critique artiste ? Pour une fonction critique de l’art à l’âge contemporain*, Paris, L’Harmattan, 2008.

⁴ Voir notamment, D. DELBAERE, *Altérations paysagères : Pour une théorie critique de l’espace public*, Marseille, Parenthèses, 2021 et C. GINTRAC & M. GIROUD (dir.), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l’urbain*, Les prairies ordinaires, 2014.

⁵ L. ANDREOTTI, J.-P. P. DOLLE et J.-F. ALLAIN, *Spielraum: Walter Benjamin et l’architecture*, Paris, Éditions de la Villette, 2011, p. 15.

⁶ Il faut cependant citer Jürgen Habermas, dont la critique de l’espace public fait toujours autorité dans le champ de l’urbanisme et du paysage, même si elle ne se situe pas dans le droit fil de la Théorie critique telle qu’elle fut initialement théorisée.

⁷ Voir S. FÜZESSERY et P. SIMAY, *Le choc des métropoles: Simmel, Kracauer, Benjamin*, Éd. de l’Éclat, Paris, Tel-Aviv, 2008.

⁸ T. W. ADORNO, *Dialectique Négative*, G. Coffin et H. G. Holl (éd.), Paris, Payot, 1978, p. 378.

⁹ T. W. ADORNO, *L’art et les arts*, J. Lauxerois (éd.), Paris, Desclée De Brouwer, 2010, p. 105.

Dans ce premier axe de l'appel à contributions nous faisons ainsi un pari sur l'actualité de la pensée critique historique¹⁰ pour l'interprétation et la théorisation de l'architecture moderne et contemporaine. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'y trouver des recettes directement applicables à la situation contemporaine mais plutôt d'introduire et d'analyser des usages que les penseurs de la Théorie critique ont fait de l'architecture ou des domaines voisins, tels l'urbanisme ou le paysage, afin de déceler leur pertinence aujourd'hui.

Axe 2 - De la pensée critique à l'architecture critique

La pensée hétérogène des membres de l'École de Francfort est souvent citée comme une source d'inspiration importante pour la théorisation architecturale américaine des années 1980¹¹. Si quelques parutions récentes¹² démontrent l'actualité certaine de la pensée critique pour le domaine architectural, l'extension théorique de celle-ci est d'emblée freinée par la problématique historique complexe de l'« architecture critique » et surtout par la situation dite « post-critique » que celle-ci avait engendrée¹³. Dans ce deuxième axe de l'appel à contributions nous proposons, d'une part, d'interroger l'usage que les architectes et les théoriciens de l'architecture ont fait des idées Critiques et, d'autre part, de revenir au débat sur l'« architecture critique » et le tournant « post-critique ».

En effet, ce qu'on appelle l'« architecture critique » semble être une généralisation de la notion introduite par le théoricien américain K. Michael Hays. Dans son essai programmatique "*Critical Architecture: Between Culture and Form*", Hays définit l'architecture critique (*critical architecture*) comme celle qui « résiste aux opérations auto-confirmatrices et conciliantes d'une culture dominante mais [qui est] irréductible à une structure purement formelle désengagée des contingences du lieu et du temps »¹⁴. S'appuyant sur la figure emblématique de Mies – qui sert également, à des degrés variés, d'exemple de « résistance » à Manfredo Tafuri et à Massimo Cacciari – Hays s'attache à démontrer que si l'architecture elle-même peut devenir une critique de la société, c'est seulement en maintenant un équilibre entre une forme auto-signifiante indépendante de tout contexte esthétique et social et une inscription complète aux attentes imposées par la société en son état actuel. Le rejet par Hays de la forme auto-suffisante révèle non seulement une lecture fidèle de Tafuri, auteur important pour cette génération de théoriciens, mais également l'influence de la Théorie critique et, notamment, d'Adorno¹⁵.

L'affirmation d'une autonomie particulière de l'architecture permet, certes, d'éviter le pessimisme tafurien de *Projet et utopie*. Cependant, sans être appuyée sur la démarche dialectique extra-architecturale qui met en doute non seulement les objets d'analyse mais également l'analyse elle-même, cette affirmation court le risque de se transformer en un manifeste d'une nouvelle avant-garde. Pour la Théorie critique, le rapport entre la théorie et la *praxis* sociale n'est jamais défini une fois pour toutes, il présuppose à chaque fois ce que

¹⁰ Voir sur la réception de l'esthétique d'Adorno : R. ROCHLITZ (éd.), *Théories esthétiques après Adorno*, Paris, Actes Sud, 1990.

¹¹ H. F. MALLGRAVE et D. GOODMAN, *An introduction to architectural theory: 1968 to the present*, Hoboken, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, John Wiley & Sons, 2011, p. 125.

¹² M. WAGGONER, *Unhoused: Adorno and the problem of dwelling*, New York (N.Y.), Etats-Unis d'Amérique, Columbia books on architecture and the city, 2018.

¹³ Sur le débat "*critical – post-critical*" voir : H. HEYNEN, J.-L. GENARD et T. KAMINER (éd.), *Critical tools: international colloquium on architecture and cities #3*, Brussels, Belgique, la Lettre volée, 2012 ; J. RENDELL *et al.*, *Critical Architecture*, Londres, Routledge, 2007.

¹⁴ Nous traduisons : "[In this essay I shall examine a critical architecture], one resistant to the self-confirming, conciliatory operations of a dominant culture yet irreducible to a purely formal structure disengaged from the contingencies of place and time", K. M. HAYS, « Critical Architecture: Between Culture and Form », *Perspecta*, vol. 21, 1984, p. 15.

¹⁵ Voir G. BAIRD, « "Criticality" and Its Discontents », *Harvard Design Magazine*, n° 21, automne/hiver 2004, p. 16-21.

Horkheimer appelle « la modification du jugement existentiel théorique¹⁶ », c'est-à-dire une transformation du jugement critique par rapport à l'état de la société. De ce point de vue, si l'architecture de Mies est définie comme une manifestation de l'approche critique, la dialectique formelle sur laquelle elle s'appuie ne peut pas devenir un modèle de l'architecture critique à venir. C'est précisément sur la structure de la « reproduction » que porte la critique post-critique. Robert Somol et Sarah Whiting dans leur célèbre texte « *Notes around the Doppler Effect and Other Moods of Modernism* » opposent à ce qu'ils appellent la « dialectique critique » une attitude « projective », ou l'architecture de Doppler : « Si la dialectique critique établissait l'autonomie de l'architecture comme un moyen de définir le domaine ou la discipline architecturales, l'architecture de Doppler reconnaît la synthèse adaptative des nombreuses contingences de l'architecture¹⁷. » Somol et Whiting entendent proposer une nouvelle définition de la disciplinarité architecturale, celle-ci se définirait principalement par son aspect pragmatique opposé à toute théorie de représentation – comprise comme un « compromis » entre la théorie et la pratique. Contrairement à la dialectique critique qui comprenait une œuvre architecturale à la fois comme résultante des valeurs culturelles préexistantes et comme résistante à celles-ci dans une nouvelle autonomie (Hays), l'architecture projective se définit à partir de l'effet qu'elle produit et à partir de la pratique qui lui serait propre. La pratique – *design* – seule, selon Somol et Whiting, permet de donner une définition adéquate de l'architecture et l'empêche de « glisser dans un nuage d'hétérogénéité ».

Or, la critique de la « représentation » formulée par Somol et Whiting pourrait également être lue de point de vue « critique » : les opérations définies comme critiques changent de statut en s'institutionnalisant pour devenir une représentation (une réification). Le scénario semble être prédit par Tafuri, qui écrivait dans *Théories et histoire de l'architecture* à propos de Mies : « Les prismes vides de Mies sont eux aussi des symboles : dans la mesure où ils sont les fantasmes de l'intellectualisme européen, ils sont même devenus des emblèmes¹⁸. » Bien que l'attitude projective soit plus ouverte du point de vue disciplinaire, elle ne s'inscrit pas moins dans une tradition de « dépassement »¹⁹, dont Adolf Loos semble être, dans le domaine architectural, la figure de référence. Tout comme l'ornement est pour Loos un emblème de l'injustice sociale qui se cache derrière l'esthétisation de la métropole moderne, de même « les prismes vides de Mies » en épuisant leur potentiel de résistance deviennent des emblèmes de l'avant-garde de l'intellectualisme européen, un artifice.

Toutefois, renoncer à l'« architecture critique » ne conduit pas forcément à une résignation par rapport à la possibilité d'un rapport entre la Théorie critique et l'architecture. À l'inverse, établir comme par un décret que l'architecture *doit* être critique, c'est peut-être d'emblée la priver de son autonomie et de son potentiel critique (comme la musique de Schönberg n'est pas une analogie musicale de la philosophie d'Adorno).

¹⁶ M. Horkheimer, « Théorie traditionnelle et théorie critique », cité dans E. KOUVELAKIS, *La critique défaite: émergence et domestication de la Théorie critique*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019, p. 77. Adorno écrit dans la *Dialectique négative* : « une fois la dialectique devenue irrécusable, elle ne peut, comme l'ontologie et la philosophie transcendantale, en rester à son principe, elle ne peut être maintenue comme structure portante, quelque modification qu'on lui apporte », T. W. ADORNO, *Dialectique Négative, op. cit.*, p. 112.

¹⁷ Nous traduisons : « *If critical dialectics established architecture's autonomy as a means of defining architecture's field or discipline, a Doppler architecture acknowledges the adaptive synthesis of architecture's many contingencies* », R. SOMOL et S. WHITING, « Notes around the Doppler Effect and Other Moods of Modernism », *Perspecta*, vol. 33, 2002, p. 75.

¹⁸ M. TAFURI, *Théories et histoire de l'architecture*, J.-P. Fortin et F. Laisney (éd.), 4e édition, Paris, Éditions SADG, 1976, p. 128.

¹⁹ Voir à ce propos, par exemple : A. COMPAGNON, *Les cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Éd. du Seuil, 1990.

Dans ce deuxième axe, nous proposons ainsi de porter l'interrogation sur la lecture des concepts critiques par les théoriciens de l'architecture et les architectes. Qu'il s'agisse d'influences directes de la Théorie critique comme dans le cas de Hays ou bien de rapports dialogiques comme dans le cas de Manfredo Tafuri, de Massimo Cacciari, ou encore de Kenneth Frampton, il s'agira d'étudier comment la théorisation architecturale s'est emparée de la pensée critique, se l'est appropriée, ou, peut-être, l'a déformée. Pourraient également être interrogées ici des pratiques théoriques héritières du questionnement critique, comme par exemple les écrits de Pier Vittorio Aureli ou les projets de Dogma et d'Office KGDVS.

Axe 3 - De la critique de la critique à de nouvelles formes de résistance. Architecture, arts, paysage

Dans le cadre de ce troisième axe, il s'agira de penser plus largement le rapport entre l'architecture et la pensée critique sans retomber dans la dichotomie quelque peu rigide que nous a léguée le débat « *critical - post-critical* ». La « nostalgie d'une critique engagée²⁰ » soulignée plus d'une fois par des théoriciens et l'apparition des collectifs indépendants d'architectes, de paysagistes et d'artistes investis clairement dans une pratique non-médiatisée par une quelconque théorie, paraît de ce point de vue symptomatique. Nous proposons ainsi, dans ce troisième axe, d'étudier ces nouvelles formes d'engagement dans leur rapport à la démarche critique, en décryptant les formes d'activation de la pensée critique au prisme des *praxis* : dans quelle mesure peut-on déceler, sous cet angle, les indices d'une « architecture critique », comme ailleurs d'une « géographie critique » ou d'un « urbanisme critique », par exemple à la faveur des mouvances qui entourent l'actualité du transitoire et l'alternatif dans le champ large de la production de l'espace et du territoire, ou encore d'un « art critique »²¹ ? Quelles sont leurs modes d'engagement, d'expression et d'effectuation respectifs ? Quelles sont aussi leurs limites ?

Qu'il s'agisse de conduire « une critique de la critique » ou de décrire des nouvelles approches de résistance au sein de l'architecture, du paysage et, plus largement, des arts, l'objectif serait alors non pas de penser une théorie dont l'autonomie serait à *l'image* du discours critique, mais celui de savoir repérer des traces de résistances implicites où une certaine autonomie pourrait se révéler négativement. Autrement dit, il ne s'agit pas d'arrêter la dialectique « au moment où elle veut franchir le pas » pour la figer dans une représentation « critique » mais de faire face à une compréhension dialectique du rapport entre pratiques créatives (*a priori* non discursives) et société. Parlant de l'esthétique adornienne Albrecht Wellmer résume ce rapport comme suit : « la connaissance non discursive et la connaissance discursive visent toutes deux la totalité de la connaissance ; mais c'est précisément la scission de la connaissance, en une forme non discursive et en une forme discursive, qui signifie que l'une et l'autre ne peuvent saisir respectivement que des figures complémentaires représentant une réfraction de la vérité²². »

Voilà donc la difficulté principale d'application directe de la pensée critique à l'art, à l'architecture et au paysage : l'autonomie et la résistance de la connaissance non-discursive – généralement dévolue aux arts au sens large – ne peut, *a priori*, être repérée que par la connaissance discursive – théorie et/ou philosophie critique. Cependant, « ce n'est pas la réflexion à propos d'une chose qui fait directement de la chose même un résultat de cette

²⁰ H. JANNIERE, *Critique et architecture: un état des lieux contemporain*, Paris, Éditions de la Villette, 2019, p. 12.

²¹ A. CAILLET, *Quelle critique artiste ? Pour une fonction critique de l'art à l'âge contemporain*, op. cit.

²² A. WELLMER, « Vérité-apparence-réconciliation. Adorno et le sauvetage esthétique de la modernité », R. Rochlitz (trad.), dans R. Rochlitz (éd.), *Théories esthétiques après Adorno*, Actes Sud, Arles, 1990, p. 254.

réflexion²³ », dit Adorno. L'impossibilité de « représenter » la pensée critique par les moyens de l'architecture rend peut-être l'« architecture critique » impossible mais c'est précisément cet écueil qui invite à renouveler la réflexion sur les rapports entre critique et *praxis*, en observant leurs liens aux travers des modalités d'actions, de transformations et d'effectuation. C'est précisément cette voie que ce troisième axe vise à explorer, en invitant notamment à interroger les capacités de l'architecture et du paysage à se réinventer, à incarner et à articuler – y compris par le projet lui-même – visée émancipatrice et action transformatrice. En s'intéressant à la dimension critique de démarches de géographes, d'architectes, de paysagistes et d'artistes, ce troisième axe pourrait ainsi être l'occasion d'accueillir des articles basés sur des études de cas et des projets, réalisés ou non.

Aleksey Sevastyanov et Frank Vermandel

Direction scientifique de ce numéro :

Frank Vermandel, architecte, Maître de conférence, HDR,
à l'Ensap Lille, responsable du domaine conception du LACTH.
Aleksey Sevastyanov, architecte, docteur en philosophie,
Enseignant-chercheur à l'Ensap Lille.

Comité scientifique des *Cahiers thématiques* (permanent) :

Pascal Amphoux, professeur à l'ensa de Nantes ;
Valter Balducci, professeur à l'ensa de Normandie ;
Jean-Marc Besse, professeur à l'ensp de Versailles ;
Rika Devos, chargée de cours à l'École Polytechnique de l'Université Libre de Bruxelles ;
Franz Graf, professeur associé à l'École polytechnique fédérale de Lausanne ;
Daniel Le Couédic, professeur à l'Université de Bretagne occidentale (Brest) ;
Philippe Louguet, professeur émérite des ensa ;
Frédéric Pousin, professeur à l'ensa Paris-Belleville ;
Sylvie Salles, maître assistant à l'ensa Paris Val-de-Seine ;
Danièle Voldman, directrice de recherche CNRS et professeur émérite de l'Université Paris 1.

Comité de lecture de ce numéro :

(en cours de constitution)

Alexis Markovics,
Holger Schmid,
Jean Stillemans

CALENDRIER

20 septembre 2021 : réception des propositions résumées
Octobre 2021 : avis du comité de lecture sur les propositions
24 janvier 2022 : réception des articles
Mars 2022 : retour aux auteurs pour d'éventuelles modifications
Mai 2022 : réception des articles modifiés
Novembre 2022 : parution des *Cahiers Thématiques* n°21.

²³ T. W. ADORNO, *Esthétique 1958/59*, E. Orland (éd.), A. Birnbaum et M. Métayer (trad.), Paris, Klincksieck, 2021, p. 27.

MODALITES DE CONTRIBUTION

Une proposition résumée de 1500 à 2000 signes, accompagnée d'une bibliographie indicative, sera transmise au secrétariat du LACTH pour le **20 septembre 2021** afin d'être soumise au comité de lecture.

Les **contributions définitives** doivent parvenir avant le **24 janvier 2022** dernier délai, à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, en priorité par courrier électronique à l'adresse suivante : lacth@lille.archi.fr (ou à défaut sur CD accompagné d'un tirage papier).

Les articles scientifiques, entre **20.000 et 25.000 signes maximum** (espaces compris et notes non comprises), seront accompagnés d'un résumé de **1.000 signes maximum** ainsi que d'une présentation de l'auteur (**3 lignes maximum**). Les textes qui dépasseraient ce format seront retournés aux auteurs.

Les notes figureront en fin de texte et seront tapées en linéaire. Elles ne doivent pas excéder 25% de la totalité des signes du texte. Vous trouverez à la fin de ce document le modèle de mise en page des notes (pas de notes automatiques en bas de page ou en fin de document et pas d'appels de note automatiques).

Nous vous rappelons que nous n'intégrons pas de bibliographie.

Les illustrations (**4 illustrations noir et blanc maximum**), fournies sur support traditionnel ou numérique (**300 Dpi minimum en format TIF**), devront être libres de droits. Ces illustrations seront légendées et l'auteur mentionnera l'ordre et la localisation vis-à-vis du texte. Si ces illustrations sont extraites de revues, d'ouvrages ou proviennent de sources d'archives privées ou publiques, **les auteurs joindront les autorisations écrites des détenteurs de droits (photographes, éditeurs, centre d'archives...)** et **devront nous confirmer qu'elles sont bien libres de droits.**

Les auteurs, en répondant à cet appel à contribution, autorisent l'École d'architecture et de paysage de Lille à publier leur contribution dans le cadre des *Cahiers thématiques* n°21.

Les textes seront publiés en français ou en anglais, dans la langue choisie par l'auteur (seuls les résumés des articles seront traduits).

Contacts

Isabelle Charlet, secrétariat général du LACTH — mail : lacth@lille.archi.fr

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES EN NOTE (adoptée à l'Imprimerie nationale pour les travaux courants)

Pour un ouvrage :

1. Domenach (Jean-Luc) et Richer (Philippe), *La Chine, 1949-1985*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Notre Siècle », 1987, 504 p.

Pour une contribution à un ouvrage collectif :

2. Roth (François), « Les Luxembourgeois en Lorraine annexée, 1871-1918 », dans Poidevin (R.) et Trausch (G.), *Les relations franco-luxembourgeoises au début du XX^e siècle*, Metz, Centre de recherches Relations internationales, 1978, t. II, p. 175-183.

Pour un article dans un périodique :

3. Walter (Rodolphe), « Le parc de Monsieur Zola », *L'OEil*, n° 272, mars 1978, p. 18-25.